

Étude de planification énergétique territoriale à Pontivy Communauté

Fiche Lauréat Appel à Projets Planification énergétique

Informations clés

Porteurs du projet

Pontivy Communauté



Soutiens

- DREAL
- ADEME Bretagne
- Région Bretagne



Partenaires



Plan de financement

65 000 € répartis de la façon suivante :

- Région : 45 000 €
- Fonds propres : 20 000 €

Bilan en chiffres

- 2 ateliers (30 participant-es)
- Une journée de séminaire avec 50 élu-es
- 4 études de pré-faisabilité
- Potentiel de 2 300 GWh identifiés toutes EnR
- Une trentaine de projets identifiés sur le territoire lors de l'état des lieux

Durée du projet

3 ans (2021 à 2023)

Éléments de contexte

Pontivy Communauté ambitionne de devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) en 2050 et doit donc réduire sa consommation d'énergie et augmenter sa production d'énergie renouvelable (EnR). Sur le volet production, la collectivité a lancé en 2021 une étude de planification énergétique territoriale pour localiser, quantifier et hiérarchiser les potentiels de développement du territoire. Cette étude a été réalisée en parallèle de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'apporter des éléments de faisabilité technique et économique pour faciliter les arbitrages politiques sur la stratégie de développement des EnR. L'étude a abouti à un plan d'actions détaillé, pour atteindre un objectif central : multiplier quasiment par 2 la production d'EnR sur le territoire à l'horizon 2030 et par 2,7 à horizon 2050.

Contexte local

Le PCAET du territoire, dans sa version finale, a été adopté en septembre 2023. Le développement des EnR&R est adressé dans l'axe 4 du PCAET : *Un territoire qui développe les énergies renouvelables et l'innovation.*

Soutien technique et financier

Ce projet est lauréat en 2020 de l'appel à projets *Planification Énergétique*, diffusé dans le cadre de la stratégie régionale *Ambition Climat Énergie* portée par la Région, l'ADEME et la DREAL afin d'accélérer la transition énergétique en Bretagne.

3 scénarios de développement EnR

Une étude sur le potentiel EnR du territoire a identifié un potentiel total de 2 300 GWh. La collectivité a ainsi défini 3 scénarios de développement des EnR&R à l'horizon 2030 :

- **Scénario dynamique ou tendanciel**, basé sur l'évolution des dernières années et sur le marché des équipements
- **Scénario Progression**, valorisant en priorité les gisements les plus « simples » (économique et technique)

© Pontivy Communauté

- Scénario *Ambition* qui mobilise une part plus importante des gisements en allant chercher des projets plus complexes et en mobilisant les filières innovantes

Au total, ces scénarios prévoient une couverture des besoins énergétiques à hauteur de (en comptant la mobilité) :

- 62 % pour le scénario tendanciel ;
- 78 % dans le scénario progression ;
- 103 % dans le scénario ambition

Ces chiffres sont à mettre en perspective avec l'autonomie énergétique actuelle du territoire de 29 %.

Exemple de la filière photovoltaïque en toitures

Les scénarios ont été appliqués à chaque filière afin d'illustrer les différentes trajectoires possibles pour l'élaboration d'une stratégie énergétique territoriale. Le scénario *Progression* prévoit ainsi une installation annuelle de 150 toitures de petites tailles, 5 toitures moyennes (36 kWc), 6 grandes toitures (100 à 250kWc) et 1 très grande toiture par an (500 kWc). En comparaison, le scénario *Ambition* prévoit l'installation chaque année de 320 toitures de petites tailles, 20 toitures moyennes, 14 grandes toitures et 3 très grandes toitures.

L'élaboration d'une trajectoire pour le territoire

Afin de déterminer les objectifs stratégiques du territoire, la collectivité a organisé 2 ateliers de réflexion collective avec les acteurs et les élu·es du territoire. Ils ont permis de définir un objectif central de doublement du volume de production d'énergies renouvelables sur le territoire d'ici 2030 : 70 % de la consommation du territoire (à associer à des actions de sobriété, d'efficacité et de rénovation). L'objectif a été validé par le Conseil Communautaire puis décliné pour chaque filière.

Les objectifs par filière

La stratégie met l'accent sur trois filières à enjeux pour le territoire : l'éolien, le photovoltaïque et le bois énergie.

L'éolien

La filière éolienne représente la première source de production d'EnR&R du territoire. La collectivité s'est fixé l'objectif d'un doublement de la production d'ici 2030 (+ 180 GWh par an), sans doubler le nombre d'éoliennes (12 éoliennes supplémentaires nécessaires) en s'appuyant sur le repowering, l'augmentation du gabarit et la production unitaire de toutes les éoliennes (actuelles et nouvelles).

Le photovoltaïque

La stratégie du territoire vise le développement rapide et ambitieux de la filière photovoltaïque en multipliant par 38 la production actuelle. Cette stratégie se décline en trois objectifs d'installation :

- 100 GWh/an au sol sur terrains dégradés ;
- 25 GWh/an en ombrières de parking ;
- 20 GWh/an en toiture.

Le bois énergie

Face au constat d'une ressource locale importante, la collectivité souhaite augmenter d'au moins 20 GWh/an (soit une augmentation de 24 %) la production actuelle en développant des chaufferies collectives et des réseaux de chaleur.

L'implication de la collectivité dans

le développement des EnR&R

La stratégie votée inclut une forte implication de Pontivy Communauté dans le développement des EnR, qui a donc identifié dans son plan d'actions ses leviers pour la multiplication des projets EnR sur son territoire. Sur le volet politique, le plan d'actions identifie 3 rôles pour la collectivité : réglementaire (révision du PLUi), prescripteur (actions de communication et d'exemplarité) et commanditaire (principalement pour la filière bois énergie).

Le plan d'actions de la collectivité

Pour atteindre ses objectifs, la collectivité s'est dotée d'un plan d'actions voté avec le PCAET. Ce dernier a fait l'objet d'une consultation des élu·es et partenaires du secteur de l'énergie.

Des moyens humains

Un agent en charge des questions énergétiques travaille actuellement sur le déploiement des EnR pour missions :

- faciliter le développement de nouveaux projets via un appui aux communes ;
- développer des projets de production publics et privés en identifiant le patrimoine de la collectivité et en mettant en place un cadre partenarial avec les propriétaires de terrains privés.

Des moyens techniques

En s'appuyant sur son expertise et sur la SAS Pondi Énergies, la collectivité souhaite apporter un soutien aux communes pour le développement des projets (action collective en solaire sol en toiture, commande groupée sur les études et

les équipements, financements d'études). Pour maîtriser le foncier en amont des développeurs, elle envisage également de signer des accords fonciers avec les propriétaires de parcelles susceptibles d'accueillir les futurs projets.

Le levier de l'action politique

La collectivité souhaite mobiliser le levier politique pour multiplier les projets EnR&R. Elle envisage d'agir sur le plan réglementaire en favorisant l'installation de projets photovoltaïques et en définissant des zones éoliennes pendant la révision globale du PLUi. La collectivité mise aussi sur son exemplarité en équipant des bâtiments publics et prévoit de communiquer régulièrement sur les EnR&R à destination des citoyen-es et des élu-es. Enfin, elle souhaite exercer un rôle de commanditaire de la filière bois énergie et faire naître des partenariats et faciliter la mise en relation producteurs/consommateurs.

Les études de pré-faisabilité

Suite à l'élaboration du plan d'actions, la collectivité a mené 4 études de pré-faisabilité pour les projets suivants :

- installation d'ombrières photovoltaïques (parkings d'entreprises et parking intercommunal) et d'une centrale solaire photovoltaïque au sol (terrain dégradé) ;
- développement de trackers solaires en zones d'activités ;
- développement d'un réseau de chaleur à Pontivy.

Perspectives

À la suite à l'étude, Pontivy Communauté a lancé un appel à projet à ses communes concernant l'accompagnement technique de projets d'énergie solaire. Une vingtaine de projets sont en cours d'évaluation par l'agent du territoire en charge des questions énergétiques. Le PLUi a été modifié en 2023 pour intégrer des dimensions liées aux EnR. Les équipes de Pontivy Communauté anticipent une révision du PLUi à partir de 2025 et préparent l'intégration d'éléments supplémentaires, (Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables). La collectivité poursuit l'étude du développement d'un réseau de chaleur à Pontivy, notamment sur les questions juridiques et financières du projet. À ce propos, elle organise une rencontre avec l'ADEME, le CEREMA et AILE pour sensibiliser les communes aux réseaux de chaleur, avec présentations techniques et retours d'expérience.

Ces études ont montré l'intérêt des projets d'ombrières photovoltaïques (besoin d'arbitrage entre la réserve foncière et le développement des EnR) et ont fixé la priorité sur le développement d'un réseau de chaleur sur Pontivy.

Facteurs de réussites

- Mobilisation des élu-es sur des temps forts
- Coordination avec les acteurs de l'énergie
- Définition d'objectifs réalistes et plan d'actions concret

Témoignage

Il n'y a plus de doute : l'autonomie énergétique sera un atout précieux pour les territoires. Le débat porte aujourd'hui sur la répartition des moyens de production sur nos terres. Concentration géographique des projets, harmonie des paysages, solidarité des communes sont autant d'éléments à considérer pour dessiner collectivement la future carte énergétique de Pontivy Communauté. La Planification Énergétique Territoriale sera le principal outil de ce travail, à mener dès maintenant pour la définition des zones d'accélération réclamées par les instances régionales. Cette stratégie établie, il s'agira de répartir les bénéfices de ces productions entre nos communes et leurs citoyen-nés. Un plan d'actions d'envergure !

Véronique Delmouly, Vice-Présidente en charge de l'Environnement et de la Transition Énergétique

EN SAVOIR PLUS

Le site de Pontivy Communauté

- pontivy-communauté.bzh

Le site de la stratégie Ambition Climat Énergie

- ambition-climat-energie.bzh

CONTACTS

Pays de Saint-Malo

- Bertrand Douhet, Directeur des services mutualisés
direction@pays-stmalo.fr

Région Bretagne

- Anne Boulet-Couët, Chargée des politiques territoriales de l'énergie et du climat
anne.couetil@bretagne.bzh

ADEME Bretagne

- Renaud Michel, Coordinateur du pôle Transition Énergétique
renaud.michel@ademe.fr